

Politique de protection des informations personnelles

A destination des candidats à l'EANM

TABLE DES MATIERES

1) Qui est responsable de l'utilisation de mes informations ?	2
2) A quoi servent mes informations ?	2
3) Quelles informations sont utilisées et d'où viennent-elles ?.....	2
4) Qui a accès à mes informations et où sont-elles stockées ?.....	2
5) Combien de temps sont conservées mes informations ?.....	3
6) Comment utiliser mes droits sur mes informations ?.....	3
7) Qui puis-je contacter pour parler de la protection de mes informations ?.....	3

Lorsque je demande à être accueilli à l’Etablissement d’Accueil Non Médicalisé (EANM) de La Vallée d’Or on me demande des informations ou des documents. Ces informations sont précieuses et l’Association les protège.

Qui est responsable de l’utilisation de mes informations ?

L’EANM de la Vallée d’or (5 Rue Jacques Brel, 76210 Bolbec) est responsable de l’utilisation de mes informations.

A quoi servent mes informations ?

Les professionnels de l’EANM ont besoin de mes informations et documents pour :

- Apprendre à me connaître
- Etudier ma demande d’admission
- S’assurer que l’Association peut répondre à mes besoins
- Organiser mon accueil en stage
- M’inscrire sur liste d’attente si ma demande est acceptée.

L’utilisation de mes informations a pour objectif la conclusion d’un Contrat de Séjour, si je suis admis. C’est ce contrat qui autorise La Vallée d’Or à utiliser mes informations. La Vallée d’Or a besoin de ces informations pour étudier ma candidature.

Quelles informations sont utilisées et d’où viennent-elles ?

Je transmets mes informations et documents lorsque je demande à être admis. Je transmets des informations sur qui je suis, ma famille, mes habitudes de vie, ma santé... Mon représentant légal peut aussi transmettre ces informations et documents à l’Association.

La Vallée d’Or récupère aussi ma notification MDPH et des informations auprès de l’établissement d’où je viens (si je suis déjà accueilli dans un autre établissement).

Qui a accès à mes informations et où sont-elles stockées ?

Mes informations et documents sont stockés en France et sont accessibles aux personnes qui étudient mon dossier d’admission :

- Les éducateurs
- La psychologue
- Les secrétaires administratives

- Le Chef de service de l'EANM ou du SAVS
- La Directrice de la Vallée d'Or

Lorsque cela est nécessaire, mes informations peuvent aussi être accessibles aux sous-traitants et partenaires de la Vallée d'Or.

Des informations peuvent aussi être échangées avec mon représentant légal ou l'établissement d'où je viens (si je suis déjà accueilli dans un autre établissement).

Combien de temps sont conservées mes informations ?

Mes informations sont conservées au moins le temps nécessaire pour que l'Association décide si elle peut m'accueillir. Si je suis placé sur liste d'attente, mes informations sont conservées jusqu'à ce que je sois admis.

Si je ne suis pas admis, la Vallée d'Or archivera mes informations le temps nécessaire pour répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Comment utiliser mes droits sur mes informations ?

Dans un courrier adressé à la Direction, je peux demander :

- A consulter mes informations ou à en obtenir une copie
- A corriger mes informations
- A supprimer certaines de mes informations ou à limiter leur utilisation

Je comprends que La Vallée d'Or peut refuser ma demande, si cela est justifié.

Qui puis-je contacter pour parler de la protection de mes informations ?

Si mes droits ne sont pas respectés, je peux contacter le Délégué à la protection des données (DPO) de l'Association. C'est la personne qui aide l'association à protéger mes informations et à respecter mes droits

Je peux le contacter par mail (dpo@assofvo.fr) ou par courrier (DPO, 5 Rue Jacques Brel, 76210 Bolbec).

Si je pense que mes informations ont été mal utilisées ou mal protégées, je peux contacter la CNIL. C'est l'autorité qui protège les informations en France.